

**Ambassade des  
États-Unis d'Amérique**

(Traduction)

Ottawa, le 4 février 1997

N° 430

Excellence,

J'ai l'honneur de vous référer à l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle ci-joint, paraphé le 13 mai 1996 par les représentants du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et du Gouvernement du Canada. Je propose que, chaque fois que des organismes scientifiques et techniques de nos Gouvernements, ou leurs sous-unités, concluront des ententes de coopération écrites à propos d'activités de recherche en sciences et en technologie, ils fassent figurer l'Accord précité en y faisant spécialement référence dans ces ententes écrites à moins que d'autres démarches à l'égard des droits de propriété intellectuelle aient été convenues expressément dans lesdites ententes écrites, conclues entre les parties.

Si la proposition susdite agréée à votre Gouvernement, je propose que cette Note, et votre Note en réponse à cette

L'Honorable

Lloyd Axworthy, C.P. député

Ministre des Affaires étrangères

Ottawa